

Info-Feder N° 11 - Septembre 2014

1er septembre – une rentrée haute en couleurs pour la seconde parution 2014 de votre Info-Feder.

La rubrique [FOCUS](#) brossera le tableau du soutien à l'innovation au travers du mécanisme de prêt « NOVALLIA ».

Le [BON A SAVOIR](#) est consacré aux liens qui unissent le FEDER et le FSE.

Nous effectuerons également un [ZOOM ARRIERE](#) sur le lancement de l'appel à projets 2014-2020.

Dans l'[ARRET SUR IMAGE](#), c'est l'inauguration du Louvexpo à La Louvière qui est mise en avant.

Les [NEWS](#) mettront en perspective le rôle du Département de la Coordination des Fonds structurels européens (DCFS) dans la coordination de l'accord de partenariat belge et sa participation à différents réseaux européens.

Bonne rentrée !

Focus

NOVALLIA : encore un coup de pouce pour nos PME

Les différentes mesures des programmes 2007-2013 qui participent au redéploiement économique de la Wallonie sont et seront, pour quelques numéros encore, sous les feux de la rampe dans notre rubrique « Focus ».

Dans notre dernière édition, nous avons mis en avant les bienfaits pour la croissance et l'emploi d'aménager des infrastructures d'accueil pour les entreprises. Nous souhaiterions à présent attirer votre attention sur les résultats des actions de soutien à l'innovation mises en œuvre par NOVALLIA.

Qu'est-ce que « NOVALLIA » au juste ?

Filiaire de la Société Wallonne de Financement et de Garantie des Petites et Moyennes Entreprises (SOWALFIN), NOVALLIA aide, depuis 2009, les PME wallonnes à innover pour s'adapter aux évolutions du marché. Doté d'un budget de 50.000.000 € (dont 20.000.000 € de concours FEDER), cet acteur clé du financement de l'innovation octroie des prêts subordonnés à taux fixe préférentiel, inversement proportionnel au degré de risque. Ces prêts de 500.000 € maximum peuvent couvrir jusqu'à 40% des besoins financiers nécessités par le projet de l'entreprise, et sont remboursables sur maximum 10 ans (en ce compris une éventuelle franchise pour le remboursement du capital de maximum 2 ans). NOVALLIA lance des appels à projets 3 à 4 fois par an et un jury pluridisciplinaire indépendant étudie les dossiers et sélectionne les candidats qui pourront bénéficier du soutien de NOVALLIA. L'innovation s'entend au sens large, les projets devant présenter une amélioration au niveau du produit ou service final ou du processus de fabrication ou de distribution.

Pourquoi avoir pris cette mesure ?

Le prêt NOVALLIA vise à accélérer l'innovation de produits et de procédés pour améliorer la compétitivité des PME. L'accent est par ailleurs mis sur la commercialisation (et les investissements qu'elle implique) que NOVALLIA peut également cofinancer. Ce mécanisme d'ingénierie financière permet aux PME innovantes d'accéder désormais plus facilement au financement et de créer plus rapidement et plus efficacement de la valeur ajoutée et de l'emploi. Ces objectifs sont poursuivis en mettant l'accent sur la protection de l'environnement et l'utilisation durable de l'énergie. En plus, les fonds qui auront été remboursés par les PME seront réinvestis par NOVALLIA dans le financement de nouveaux projets innovants.

Quel bilan peut-on en tirer?



PME soutenues par Novallia



MathybyBols (Mobilier), Argos (Vernisseuse UV) et Fairwind (Eolienne), des

Les entreprises interrogées dans le cadre de l'évaluation consacrée aux dispositifs innovants cofinancés par le FEDER et la Wallonie (europe.wallonie.be) ont épinglé plusieurs atouts de la formule proposée par NOVALLIA. Le prêt est en effet parfaitement adapté aux besoins des PME. Il est flexible, facile à mettre en œuvre. La mise à disposition des fonds s'avère rapide et efficace. Il touche une palette large d'activités où l'innovation a sa place. Les avantages de l'instrument se marquent non seulement pour le lancement de nouvelles sociétés, mais également en période de crise pour les entreprises contraintes d'adapter leurs stratégies et de s'orienter davantage vers des solutions innovantes.

Par ailleurs, l'accompagnement a été salué par les porteurs de projets car il leur a permis de se poser les bonnes questions et de leur donner accès à d'autres partenaires financiers. Autant de facteurs de succès qui ont contribué, entre 2009 et 2013, à la création connue de 205 emplois dans les 108 entreprises wallonnes soutenues. Grâce aux investissements consentis, des PME actives notamment dans l'amélioration de la santé et du bien-être, dans le domaine de l'impression, dans la production d'énergies renouvelables ou encore dans la fabrication de mobilier voient leur compétitivité renforcée et ainsi leur chiffre d'affaires grimper et devraient encore croître et s'adjoindre d'autres collaborateurs à l'avenir.

Quelles sont ses perspectives d'avenir ?

Les effets étant positifs, cette mesure de soutien aux PME devrait être reconduite au cours de la période de programmation 2014-2020.

Cliquez sur <http://www.novallia.be/> pour plus de détails.

Bon à savoir

FEDER et FSE se conjuguent pour une politique de cohésion en harmonie

Au fil des programmations, le rapprochement entre le fonds européen de développement régional (FEDER) et le fonds social européen (FSE) s'est accentué. Bien que gérés par des instances différentes, tant au niveau européen qu'à l'échelle de la région, les deux fonds sont complémentaires et permettent de contribuer ensemble à une croissance durable, intelligente et inclusive en Wallonie.

A la Commission, la Direction générale de la politique régionale et urbaine tend à réduire les écarts de développement entre les régions et les pays européens en axant les investissements sur l'innovation et la recherche, le soutien aux PME et une économie pauvre en carbone. La Direction générale pour l'Emploi, les Affaires sociales et l'Inclusion s'efforce quant à elle d'augmenter le nombre et la qualité des emplois partout en Europe.

Pour la Wallonie, comme vous le savez déjà, c'est le Département de la Coordination des Fonds structurels (DCFS) qui coordonne les projets FEDER. L'Agence FSE, localisée à Bruxelles, gère les actions du fonds éponyme. Tout comme le DCFS, elle compte une quarantaine de collaborateurs et est responsable de la préparation, de l'animation, de la gestion administrative et comptable, du suivi et de l'évaluation des programmes dont elle a la charge.

Plus concrètement

Il est bon de savoir qu'un partenariat solide existe entre le DCFS et l'Agence FSE. A maintes reprises, les deux organismes ont été amenés à collaborer. Ils préparent ensemble les programmations, c'est-à-dire qu'ils font appel à un expert externe commun pour rédiger les documents stratégiques et opérationnels et qu'ils lancent de concert les appels à projets. En termes de gestion, de suivi et d'évaluation, des contacts réguliers sont également pris. Les Comités de suivi se tiennent en parallèle et chaque administration de coordination est membre des deux Comités d'évaluation FEDER et FSE.

Ces synergies sont amenées à se renforcer encore davantage pendant la période 2014-2020. Il s'agira notamment d'apporter toute l'assistance et les informations nécessaires aux portefeuilles de projets communs au travers de Comités d'accompagnement conjoints. Par ailleurs, des moyens humains supplémentaires seront dédiés à la recherche et au déploiement des missions qui peuvent se réaliser en osmose entre les fonds.

Pour se rendre encore mieux compte des liens qui existent entre FEDER et FSE, n'hésitez pas à surfer sur le site plushaut.be (FEDER et FSE).

Zoom arrière

L'appel à projets 2014-2020 a atteint sa cible !

La mise à feu



(1) J. JANSS, Inspecteur général, (FEDER) à gauche et G. DESMEDT, Directeur, (FSE) à droite. (2) L'Opéra de Liège. (3) La Géode de Charleroi. (4) L'animatrice, B. Louys, et le panel d'experts, J. Pjetri, T. Kieken, G. Desmedt, L. Hougardy et J. Janss

Eh oui, il y a déjà six mois d'ici, nous vous annonçons, dans notre précédent Info-Feder, le lancement officiel de l'appel à projets pour la période 2014-2020. Les séances d'information qui se sont tenues le 14 mars dernier à Liège et à Charleroi ont réuni plus de 1300 intéressés issus des mondes de la recherche et de l'innovation, du soutien aux entreprises, du développement territorial, ou encore de l'éducation et de l'inclusion sociale. Organisées conjointement par le Département de la Coordination des Fonds structurels européens et l'Agence FSE, ces rencontres ont permis non seulement de remettre en contexte le soutien européen, mais aussi d'insister sur le concept de portefeuilles de projets intégrés et sur les partenariats et synergies attendus. Un mot d'explication sur le processus d'introduction des candidatures et de sélection des projets a également été donné, sans oublier les obligations des futurs bénéficiaires.

Le guidage et le pilotage

Pour accompagner au mieux les candidats jusqu'à la clôture de l'appel à projets le 15 mai 2014, plusieurs outils ont été mis à leur disposition. Deux guides pratiques, un pour chacun des fonds, téléchargeables en ligne, les ont aiguillés sur tous les aspects techniques et conditions à respecter pour remplir au mieux le formulaire de candidature. Un recueil des questions les plus fréquemment posées, régulièrement mis à jour, a également été publié sur le web. Cette foire aux questions traitait de tous les thèmes liés à la programmation FEDER 2014-2020, de la recevabilité d'un projet aux règles d'éligibilité des dépenses en passant par la structuration en portefeuille de projets ou encore l'encodage informatique du formulaire à proprement parler. Enfin, un helpdesk a été mis en place pour répondre rapidement à toute question et faciliter les contacts entre acteurs. Petit clin d'œil aux équipes du DCFS et de l'Agence FSE, dont l'accueil et l'efficacité, face au millier de demandes qui leur a été adressé, ont été salués à de nombreuses reprises.

L'engouement des porteurs de projets a été manifeste, puisque 1258 projets, regroupés en 176 portefeuilles et représentant plus de 330% de l'enveloppe qui peut être allouée, ont été déposés rien que pour le FEDER.

L'analyse de ces projets est pilotée par une task force indépendante composée de 12 experts de la sphère économique ou du monde académique. Ceux-ci vont remettre un avis, en tenant notamment compte de la répartition des budgets par zone et par axe. A l'issue de cet examen, le Gouvernement wallon prendra connaissance des recommandations formulées, et sur cette base, sélectionnera les portefeuilles de projets.

La trajectoire

L'approbation par la Commission européenne des programmes opérationnels devrait intervenir d'ici la fin de l'année et les premières décisions de subvention devraient être prises par le Gouvernement wallon dans la foulée. Les projets pourront dès lors être mis en œuvre et contribuer activement au redéploiement économique et à l'emploi en Wallonie.

Pour rester informés de l'état d'avancement de la programmation 2014-2020, rendez-vous sur notre site europe.wallonie.be.

Arrêt sur image

La Louvière redore son image grâce au FEDER

Depuis quelques années, La Louvière revêt un nouveau visage au travers de ses projets de rénovation urbaine soutenus par le FEDER et la Wallonie. L'aménagement des espaces publics et voiries du centre ville, l'amélioration des connexions de mobilité sur le site du Moulin Dambot, la rénovation des Fours Bouteilles situés sur le site de l'ancienne usine Boch qui accueillera le futur Centre de la Céramique, ou la réhabilitation du Hall des Expositions, appelé Louvexpo, sont autant de chantiers qui contribuent à améliorer l'image de la ville et de la région, à stimuler son pouvoir d'attraction sur les habitants et les investisseurs et à contribuer au redéploiement de l'économie locale. Le coût total de ces différents chantiers s'élève à près de 43 millions d'euros, dont plus de 17 millions d'euros ont été cofinancés par l'Europe dans le cadre de la programmation FEDER 2007-2013.

C'est donc dans ce contexte de renouveau urbain qu'a eu lieu, le 16 mai dernier, l'inauguration officielle du Louvexpo en présence des autorités locales et régionales.

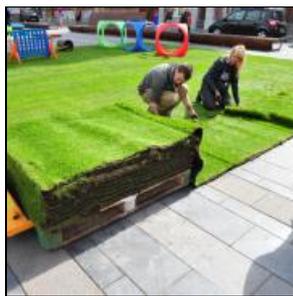
La matinée a été consacrée à une petite promenade dans le centre qui a permis de découvrir quelques sites rénovés et embellis d'œuvres d'art posées par ci par là au gré des espaces, tel que « Le Scribble », de l'artiste Michel François.



Promenade-découverte



« Le Scribble »



« Le Jardin des Loups »

Lors du parcours découverte, les invités ont notamment pu admirer la Place Maugré tout en pleine effervescence pour accueillir, pour la troisième année consécutive, la manifestation pré-estivale « Le Jardin des Loups » où petits et grands viennent se détendre et choisir entre farniente et activités ludiques. Un bel exemple de réappropriation du centre ville par des louviérois visiblement conquis!

Mais la transformation de La Louvière ne s'arrête pas là. En effet, les louviérois s'apprentent à voir le site des anciennes Faïenceries Boch, dont les travaux de réhabilitation ont pu être réalisés grâce au FEDER, se transformer en un espace commercial mixte de 38.500 m². Cet ambitieux projet privé, « La Strada », est destiné à renforcer l'attractivité de celle qui représente la 5e ville de Wallonie et constituera un nouveau quartier articulé autour d'un vaste centre commercial et de loisirs. En termes d'activité économique, 800 emplois directs et 1.500 emplois indirects sont par ailleurs escomptés. Voici un bel exemple de l'effet de levier généré par des investissements publics. Dans quelques années, la reconversion du site Boch-Kéramis sera ainsi complète.

Cette balade s'est clôturée par la visite du Louvexpo, véritable outil de développement économique qui accueille régulièrement diverses manifestations de taille, où la plaque inaugurale a été dévoilée.

Salons, foires, expositions, concerts et autres grands événements d'entreprises, sportifs ou culturels d'ordre régional, national voire même international, ne cessent de s'enchaîner dans ce tout nouvel espace fonctionnel depuis 2012 mais dans un environnement qui restait à aménager. Ces travaux terminés ont permis l'inauguration le 16 mai dernier de ce bâtiment à l'architecture contemporaine. Situé aux portes de la Ville, le Louvexpo fait donc office de vitrine du redéploiement économique et social de la Cité des Loups.



N'hésitez pas à visionner la vidéo de l'interview de Madame Stefana Baio, directrice de la Régie communale autonome de La Louvière, réalisée le 16 mai, au sujet du Louvexpo, en cliquant sur le lien plushaut.be

NEWS

La Wallonie a passé le témoin à la Flandre pour la coordination de l'accord de partenariat belge

Le 21 décembre 2013, de nouvelles règles et dispositions législatives pour le cycle d'investissement 2014-2020 de l'Union sont entrées en vigueur. En vertu de cette législation, les 28 Etats membres sont tenus d'établir et de mettre en œuvre un accord de partenariat (AP). Il s'agit d'un plan stratégique couvrant l'ensemble des fonds structurels et d'investissement européens. Les accords sont négociés entre la Commission européenne et les Etats membres.

Conformément aux accords pris au niveau belge, la Région de Bruxelles Capitale, qui était à la manœuvre aux prémices de la rédaction de l'AP, a transmis la coordination de la politique de cohésion à la Wallonie début juillet 2013.

Dans ce cadre, le Département de la Coordination des Fonds structurels européens (DCFS), après consultation des différents partenaires au niveau wallon, s'est chargé d'harmoniser, d'agrèger et de synthétiser les informations émanant de toutes les entités concernées. Grâce aux contacts réguliers avec ses homologues germanophones, flamands et bruxellois et l'application d'une méthodologie rigoureuse, le Département a respecté les délais et transmis l'AP le 22 avril 2014 à la Commission. Cette dernière a fait part de ses commentaires début juillet. La phase d'échanges avec la Commission par rapport à la prise en compte de ses remarques est en cours. Cette étape dans la programmation revêt un caractère crucial attendu que l'AP doit être approuvé pour que les programmes opérationnels des différentes entités belges puissent être adoptés.

Le 1er juillet, la Wallonie a passé le flambeau à la Flandre pour la coordination de l'accord et s'attèle à l'aider au mieux dans sa mission de réponse aux observations de la Commission.

Le DCFS s'informe et échange en réseaux



Réseau INFORM à Prague



Réseau EVALUATION à Athènes

Réseau communication

Les 22 et 23 mai derniers, le DCFS participait à la 13ème rencontre d'INFORM qui se tenait à Prague.

INFORM est un réseau qui regroupe les représentants des différents Etats membres ayant en charge la communication relative au Fonds européen de développement régional (FEDER) et au Fonds de cohésion. Il bénéficie du soutien de la Direction générale de la politique régionale et urbaine de la Commission européenne (DG REGIO). Cette dernière anime le réseau, participe aux réunions organisées au

niveau national et aide les membres à appliquer la réglementation en matière de publicité à mener autour des projets. Les objectifs principaux du réseau consistent à augmenter la visibilité des projets, à sensibiliser le grand public à l'intérêt de ceux-ci et à partager les expériences et les bonnes pratiques entre régions.

Au menu de ces deux jours de travail : la présentation de nouvelles actions (diffusion de la bande dessinée « Partenaires », présence sur les réseaux sociaux, organisation de journées portes ouvertes, création d'un portail dédié à la cohésion régionale, etc.) et l'amélioration de la communication en matière de cohésion régionale ainsi que l'échange de bonnes pratiques pour le lancement de la nouvelle période de programmation.

Il ressort de la réunion que pour obtenir une communication efficace, une concertation et la diffusion d'un message cohérent au travers des 274 régions membres de l'Union est nécessaire. En outre, l'information aux citoyens doit être soigneusement préparée, centralisée et harmonisée pour accompagner la vie de tout programme cofinancé par les fonds structurels.

Réseau Evaluation

Le DCFS était également à Athènes le 15 mai dernier pour une réunion conjointe du Réseau Evaluation de la DG REGIO et du Partenariat pour l'évaluation de la Direction générale pour l'Emploi, les Affaires sociales et l'Inclusion (DG EMPLOI).

Le Réseau Evaluation est un forum de discussion pour la Commission européenne (CE) et les Etats membres sur les questions relatives à l'évaluation du FEDER et du Fonds de cohésion. Le Partenariat d'évaluation du FSE, quant à lui, tente de faciliter la circulation d'informations entre la DG EMPLOI et les Etats membres en ce qui concerne l'évaluation des interventions cofinancées par le FSE.

Le programme du jour comprenait, outre quelques mots explicatifs et plus théoriques de la CE, la présentation par les Etats membres d'exemples concrets et surtout un large espace pour la prise de parole et les échanges.

Par cette séance sur les pratiques évaluatives, le DCFS a pu s'informer des moyens mis en œuvre par les Etats membres pour démarrer la programmation 2014-2020. Cette mission a également permis de confirmer les orientations de la CE en matière de systèmes de suivi et d'évaluation, et plus précisément au niveau de la logique d'intervention, du cadre de performance et du plan d'évaluation. Enfin, ce séjour dans la capitale hellénique était aussi l'occasion d'apprécier les discussions plus informelles avec les membres de l'Unité d'évaluation de la DG REGIO, avec les homologues des autres Etats membres, ainsi qu'avec les collègues en charge du FSE.

Pour vous documenter davantage sur les réseaux, voici deux liens utiles [Inform](#) (communication) et [Réseau évaluation](#) (évaluation).

Flash news